

VILLE DE NOYELLES-GODAULT

COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 AVRIL 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le Lundi 14 avril 2014 à 19 heures au lieu habituel de ses séances.

Cette réunion était présidée par M. Jean URBANIAK, Conseiller Général, Maire.

Présents

MM. URBANIAK Jean, D'HERMY Mauricette, BIZET Gérard, DUPUIS Marie-Charlotte, DURAND Chantal, CATTIAUT Isabelle, STAWSKI Patrice, MAYELLE Janine, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, VANDWALLE Gilbert, PETIT Philippe, BOUCHART Doriane, DE TAILLEUR Marjorie, PINTE Jean, ROHAUT Claudie, DUGAS Hervé, SENECHAL Jeanne, COLLIOT Gil, BIEGALSKI Valérie, LEFEBVRE Rolande, DIS Mohamed, DIDDENS Laëtitia, DEZEURE Mickaël.

Absents excusés

M. DELIERS Bernard (procuration en faveur de M. BIZET)
M. LEBON Didier (procuration en faveur de M. STAWSKI)
Mme DI FILIPPO Maryse (procuration en faveur de Mme BOUCHART)
M. DAUCHY Michel (procuration en faveur de M. SIMON)
M. LECLAIRE Johann (procuration en faveur de Mme DUPUIS)

Secrétaire de séance : Laëtitia DIDDENS

Après l'appel nominal des membres du Conseil Municipal par la Directrice Générale des Services de la Mairie, le quorum étant atteint, la séance est ouverte. M. le Maire soumet le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal du 29 mars 2014 à l'approbation des membres de l'assemblée. A l'unanimité, le compte rendu est adopté sans observation.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont soumis au vote.

Désignation des membres du Conseil Municipal aux différentes commissions

Au nom du groupe « Noyelles Expansion », M. le Maire propose les candidats suivants aux commissions ainsi désignées :

- Commission « Finances, Sécurité et Développement »

Président : Bernard DELIERS

Membres : Gérard BIZET, Mauricette D'HERMY, Maryse DI FILIPPO, Johann LECLAIRE, Patrice STAWSKI.

Adoption à l'unanimité.

- Commission « Urbanisme, Travaux et Environnement »

Président : Gérard BIZET

Membres : Valérie BIEGALSKI, Gil COLLIOT, Michel DAUCHY, Mickaël DEZEURE, Mohamed DIS, Hervé DUGAS, Didier LEBON, Philippe PETIT, Jeanne SENECHAL, Hervé SIMON.

Adoption à l'unanimité.

- Commission « Services publics, Jeunesse et Vie associative »

Président : Marie-Charlotte DUPUIS

Membres : Gérard BIZET, Doriane BOUCHART, Isabelle CATTIAUT, Mauricette D'HERMY, Marjorie DETAILLEUR, Laëtitia DIDDENS, Rolande LEFEBVRE, Samra OUDJIAL, Jean PINTE, Claudie ROHAUT, Jeanne SENECHAL, Patrice STAWSKI.

Adoption à l'unanimité.

M. le Maire précise que lors de la première réunion de chacune des commissions, sera procédé à l'élection d'un Vice-président et la désignation d'un secrétaire.

Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Comme suite à la présentation par M. le Maire de la liste proposée par le groupe « Noyelles Expansion », sont désignés à l'unanimité membres de la Commission d'Appel d'Offres : Gérard BIZET, Mauricette D'HERMY, Bernard DELIERS, Hervé SIMON, Patrice STAWSKI en qualité de titulaires et, Michel DAUCHY, Maryse DI FILIPPO, Marie-Charlotte DUPUIS, Janine MAYELLE, Jean PINTE en qualité de suppléants.

Composition et désignation des délégués du Conseil Municipal au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le nombre des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est fixé par le Conseil Municipal. Comme suite à une réunion préparatoire au Conseil Municipal, M. le Maire propose d'augmenter le nombre de commissaires du CCAS à 12, soit 6 membres du Conseil Municipal et 6 membres désignés par M. le Maire. Sur le point de la composition, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la proposition de 12 membres dont 6 désignés au sein de l'assemblée délibérante. Quant à la désignation des Commissaires, délégués du Conseil Municipal, sont élus à l'unanimité : Chantal DURAND, Rolande LEFEBVRE, Samra OUDJIAL, Janine MAYELLE, Jeanne SENECHAL, Gilbert VANDWALLE.

Composition et désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Tout renouvellement du Conseil Municipal est assorti de la désignation de membres de la Commission Communale des Impôts Directs. Dans ce contexte, M. le Maire précise que le Conseil Municipal doit présenter à la Direction des Services Fiscaux une liste de 32 contribuables (16 titulaires et 16 suppléants) répondant à des critères bien précis afin que celle-ci procède à la désignation définitive de 8 titulaires et 8 suppléants. La liste qui sera présentée aux services fiscaux, adoptée à l'unanimité, est la suivante ;

Titulaires : Serge ANNERON, Pascal ANQUEZ, René BACQUET, Gérard NAZE, Denis DEAS, Christian DURAND, Chantal KOSCIANSKI, Fabien LECLAIRE, Eric DAPVRIL,

Bernard MIQUET, Roger BOUCHART, Gérard PETIT, Nathalie PETIT, Michel VANWALLE, Germaine GELLEZ-DEBAVELAERE, Chantal DUBOIS.

Suppléants : Jean-Jacques LARIDAN, Claudie BARAFFE-MOREAU, Martine CHOTEAU-ROYEN, Fabienne PEUGNET, François SOYEZ, Jean-Paul LACMENT, Guy FONTAINE, André BOUCHEZ, Jean-Claude BARON, André LEMAITRE, Jacqueline BLOT, Daniel PETIT, Emile GRANDJEAN, Chantal FREMY, Jean-Marc DEWEZ, Jean-François FREMY.

Election des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) des Communes de COURCELLES-LES-LENS, DOURGES, EVIN-MALMAISON, LEFOREST, NOYELLES-GODAULT

Les statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) prévoient que chaque Commune citée ci-dessus soit représentée par deux membres du Conseil Municipal titulaires et deux suppléants. A l'unanimité, sont désignés titulaires du SIVOM, Jean URBANIAK et Gérard BIZET, et suppléants, Hervé SIMON et Marie-Charlotte DUPUIS.

Désignation des délégués du Conseil Municipal au Comité Technique Paritaire (CTP)

M. le Maire rappelle qu'un Comité Technique Paritaire (CTP) est créé dans les Communes ayant atteint le seuil de 50 agents titulaires ou non titulaires occupant un emploi permanent et que le nombre de représentants est fixé à 6. Sont désignés à l'unanimité, titulaires, Jean URBANIAK, Patrice STAWSKI, Marie-Charlotte DUPUIS et suppléants, Mauricette D'HERMY, Didier LEBON, Bernard DELIERS.

Désignation des délégués du Conseil Municipal au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Il y a lieu de désigner un membre titulaire et un membre suppléant auprès du CNAS, comité œuvrant pour le personnel territorial. Sont élus à l'unanimité, titulaire Patrice STAWSKI et suppléant, Chantal DURAND.

Commission d'attribution des places au Centre multi-accueil Louise Michel

Eu égard au nombre croissant de familles souhaitant inscrire leur enfant dans la structure multi-accueil municipale et à la liste d'attente toujours plus importante, il y a lieu de créer une commission municipale d'attribution des places au Centre multi-accueil. A l'unanimité sont désignés, comme membres titulaires Isabelle CATTIAUT (Présidente), Mauricette D'HERMY (Vice-Présidente), Samra OUDJIAL, Doriane BOUCHART et comme suppléants Jeanne SENECHAL, Marjorie DE TAILLEUR.

Constitution du Conseil d'Administration du Collège Anne Frank de DOURGES

Il y a lieu de désigner deux membres du Conseil Municipal représentant la Commune de NOYELLES-GODAULT au Collège Anne Frank de DOURGES, lequel établissement public local d'enseignement dispose d'un Conseil d'administration. Sont désignés, à l'unanimité, Marie-Charlotte DUPUIS déléguée titulaire et Jeanne SENECHAL déléguée suppléante.

Désignation des représentants du Conseil Municipal au Fonds de Participation des Habitants (FPH)

Le Fonds de Participation des Habitants, mis en place par la Région en partenariat avec les Villes, dispose des moyens financiers de ces collectivités locales. A ce titre, il convient de désigner des représentants de la Commune. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de désigner Didier LEBON comme membre titulaire et Jean PINTE comme membre suppléant.

Désignation d'un délégué à l'Association des Communes Minières du Nord – Pas-de-Calais

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité et sur proposition de M. le Maire, Patrice STAWSKI en tant que délégué de l'assemblée auprès de l'Association des Communes Minières du Nord – Pas-de-Calais (ACOM).

Désignation d'un délégué à la Chambre Départementale d'Agriculture

En vue de la révision des listes électorales de la Chambre Départementale d'Agriculture, il y a lieu de désigner un membre du Conseil Municipal. Mauricette D'HERMY est désignée à l'unanimité pour représenter la Ville auprès de la Chambre Départementale d'Agriculture, des Tribunaux paritaires et de la Commission consultative paritaire des baux ruraux.

Désignation d'un délégué pour la Fédération Départementale de l'Energie (FDE)

Comme suite à la modification des statuts de la Fédération Départementale de l'Energie (FDE) du Pas-de-Calais dont le Conseil municipal en a approuvé le principe en délibérant le 27 septembre 2013, un représentant élu doit être désigné. Didier LEBON est élu, à l'unanimité, délégué pour la FDE.

Renouvellement de la Commission de Suivi de Site (CCS) de la Société SITA AGORA

Le Sous-Préfet de Lens sollicite la nomination d'un délégué du Conseil Municipal à la Commission de Suivi de Site ayant pour objet d'assurer l'information du public sur les problèmes posés quant à l'environnement et la santé humaine par la gestion des déchets par SITA AGORA de NOYELLES-GODAULT. Didier LEBON est désigné délégué titulaire et Gérard BIZET, délégué suppléant et ce, à l'unanimité.

Renouvellement de la Commission de Suivi de Site (CCS) de la Société AMBRE

Le Sous-Préfet de Lens sollicite la nomination d'un délégué du Conseil Municipal à la Commission de Suivi de Site ayant pour objet d'assurer l'information du public sur les problèmes posés quant à l'environnement et la santé humaine par la gestion des déchets par AMBRE d'EVIN-MALMAISON. Didier LEBON est désigné délégué titulaire et Bernard DELIERS, délégué suppléant et ce, à l'unanimité.

Nomination d'un élu référent en matière de sécurité routière

Il est proposé de désigner l'Adjoint au Maire chargé de la sécurité comme référent « sécurité routière ». Bernard DELIERS est élu à l'unanimité.

Nomination d'un élu référent en matière de questions de défense

Il est proposé de désigner l'Adjoint au Maire chargé de la sécurité comme référent « défense ». Bernard DELIERS est élu à l'unanimité.

Avis du Conseil Municipal dans le cadre de la consultation du public sur le projet d'exploitation d'une plate-forme de valorisation de déchets minéraux inertes et non dangereux par la Société Matériaux Routiers du Littoral (MRL) sur l'Ecopôle SITA AGORA

Hervé SIMON, Conseiller Municipal délégué chargé des équipements publics, de l'Etat-civil et des travaux demande à l'assemblée de se prononcer sur le projet d'exploitation d'une plate-forme de valorisation de déchets minéraux inertes et non dangereux sur l'Ecopôle SITA AGORA de NOYELLES-GODAULT. M. le Maire précise que ce projet est en cohérence avec les objectifs du site. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Elèves du Collège Anne Frank de DOURGES

Marie-Charlotte DUPUIS informe les élus qu'une aide financière a été sollicitée auprès des Villes de NOYELLES-GODAULT et DOURGES par un professeur d'anglais du Collège Anne Frank dans le cadre d'un projet de voyage en Angleterre pour des élèves des classes de 4^{ème} et de 3^{ème}. A l'unanimité, l'assemblée décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association des Parents d'Elèves.

Accueils de loisirs sans hébergement de l'été 2014

Comme chaque été, la Ville organise des Centres de loisirs pour les enfants. Mauricette D'HERMY, Adjointe au Maire chargée du logement, de la jeunesse et des relations extérieures, a présenté l'organisation des accueils de l'été 2014 (dates, tarifs, rémunérations des encadrants...). M. le Maire précise que cette délibération intègre le projet initié par l'ancienne commission jeunesse, à savoir une extension en journée d'accueil pour le mois d'août comme il était fait pour le mois de juillet. Ceci fait suite à des demandes récurrentes des familles. L'organisation est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement du contrat « développement séjours enfants »

Mauricette D'HERMY, Adjointe au Maire chargée du logement, de la jeunesse et des relations extérieures propose d'autoriser M. le Maire à signer, au nom de la Commune, un contrat dit « développement séjours enfants » qui remplace le « contrat colonie » avec la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais (CAF). Le public visé est le jeune entre 6 et 17 ans pour lequel un programme de séjours de vacances est élaboré. Cette année, le nombre de places passe de 28 à 35, représentant 490 journées. L'aide financière de la CAF sera sollicitée suite à la signature de la convention. A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement.

Convention entre la Ville et l'Etat pour l'installation et le raccordement d'une sirène au système d'alerte et d'information des populations

Hervé SIMON énonce qu'il y a lieu d'installer et de raccorder une sirène au système d'alerte et d'information des populations (SAIP) sur un bâtiment communal. A ce titre, une convention est à passer entre la Ville et l'Etat afin d'assurer le bon fonctionnement du dispositif et prévoir son entretien. A l'unanimité, l'assemblée autorise M. le Maire à signer la convention.

—

La séance est close à 19 h 40. M. le Maire remercie l'ensemble des élus présents et informe l'assemblée d'un arrêté pris en date du 1^{er} avril donnant délégation à Hervé SIMON en matière d'équipements publics, d'état-civil et de travaux.

AFFICHE ET PUBLIE A LA PORTE DE LA MAIRIE
CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 2121-25 DU
CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES

Le Maire,